

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANE

Séance du 04 avril 2024
Délibération n°3-3C

L'an deux mille vingt-quatre le quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Michel MASQUÈRE.

- Présents : Mrs MASQUÈRE Michel, FURCY Alain, CASTEX Jean, BAZART Michel, FINI Sandro et FERRANDI François
- Mmes GUALTER Marie-Christine, ARTIGUES Martine, BOUIN Florence et NSIRI Marielle

Excusés : BOTTAREL Sébastien, CARLINI Claude, DEVAUTOUR Florian et WEIHSS Pascal

Mr DEVAUTOUR Florian donne procuration à Mr FINI Sandro
Mr FURCY Alain a été nommé secrétaire.

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat, Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation 24 315.78 €
- un déficit d'exploitation de 0.00 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	16 235.19 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif	0.00 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice	8 080.59 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)	24 315.78 €
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	78 209.83 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	24 315.78 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002	24 315.78 €
Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire



Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 10 + 1 procuration
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES : Contre 0 Pour 11
Date de convocation : 26 mars 2024
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS